

Le Sarrysien





8 mai, 11 novembre :
Sarry et
les Anciens Combattants
se souviennent
des combattants
morts pour la France



La
municipalité a organisé deux
séances de distributions de
masques lavables, de
fabrication française, aux
habitants

Le nouveau
parc de jeux
est accessible
depuis quelques
semaines
dans le
lotissement du
Jardin des
Vignes



Remise des dictionnaires aux CM2 avant leur entrée en 6ème
et rentrée des classes tant attendue par tous,
en septembre



Sommaire

La vie des Commissions	4
Plan de Sarry	7
Informations pratiques	7
Les délibérations du Conseil Municipal	18
Hier, Sarry	19
Etat civil	20
Recettes	21
Tribune libre.....	22

Edito

C'est déjà la fin de l'année, et nous subissons un deuxième épisode de Covid-19. Malgré les restrictions, nous continuons à travailler.

L'aménagement de la Grande rue a bien avancé et devrait se terminer avant la fin d'année.

Nos employés municipaux s'activent pour que notre village soit embelli pour les fêtes de Noël, un moment qui devrait égayer nos vies.

Avec ce confinement, les personnes âgées seules dans leur logement se retrouvent dans un grand moment de solitude. La commission des affaires sociales a repris les contacts téléphoniques avec ces personnes. Si vous êtes dans ce cas (personne âgée ou vulnérable) vous pouvez appeler le secrétariat de mairie afin de vous faire connaître.

La reprise de l'école, après les vacances de la Toussaint, se passe plutôt bien malgré de nouvelles contraintes.

Par ailleurs, je vous informe qu'une rencontre avec Monsieur le Préfet, en présence de notre Député et notre Conseiller Départemental, ainsi que quelques membres de l'association Sécurisation 44, nous a

permis de faire le point sur le doublement de la Nationale 44. Les services de la Direction Interdépartementale des Routes Nord travaillent sur les dernières études avant réalisation, pour être prêts et pouvoir inscrire ces travaux sur le Contrat de Plan État Région (CPER) 2022-2027. Il faut espérer que la crise que nous traversons actuellement ne compromettra pas la réalisation de ce projet.

L'année 2020 qui arrive à son terme, ne nous aura pas épargnés. La pandémie et les confinements ont eu raison de la vie familiale. Un grand nombre de fêtes, mariages, baptêmes... a dû être reporté ou annulé.

Le Conseil Municipal et moi-même, espérons vivement que 2021 permettra à tous de réaliser ses projets et retrouver une vie plus sereine.

En attendant je vous souhaite une bonne lecture de ce Sarrysien, dans sa nouvelle mise en page, ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous,

Hervé Maillet, Maire

RESPECT et CIVISME

Si on peut comprendre l'exaspération et la colère de certains citoyens, face à certaines situations, **la menace ou l'insulte** envers un élu ou le personnel communal, n'est pas permise.

Les insultes sont désormais considérées comme outrage. Ainsi, un élu insulté est au sens du droit pénal, un élu outragé. Cette qualification d'outrage peut entraîner des TIG (Travaux d'Intérêt Général).

Nous avons malheureusement déploré ces comportements irrespectueux envers les élus et les agents communaux, ce qui est intolérable. Le maire et les adjoints, officiers de police judiciaire, seront à même de constater l'outrage et de faire entreprendre une suite judiciaire.



Suivez l'actualité de Sarry
<http://sarry-champagne.net>



Facebook
[Sarry Marne Officiel](#)



Des services à votre écoute :
contact.mairie@Sarry-champagne.net

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
03 26 65 87 02

Accueil du public le mardi de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30



La commission Voirie - Réseaux - Circulation

La commission Voirie, Réseaux et Circulation est composée actuellement de 9 membres dont 4 Sarrysiens non élus et le responsable des services techniques. A l'origine nous étions dix mais malheureusement Bernard JOLY est décédé récemment.

Andre LEBLANC (adjoint au maire) est responsable de cette commission et assisté de Bertrand FLORES (conseiller municipal).

Le rôle de cette commission est de proposer les interventions permettant l'entretien, la conservation, l'aménagement et la création des voiries et réseaux de la commune. La circulation (signalisation) et la sécurité routière font également partie de ses attributions. La commission émet un avis permettant au maire et au conseil municipal de débattre et décider de la réalisation de différents travaux, modification des conditions de circulation...

Il faut noter que les réseaux eaux usées sont de la compétence de Châlons-Agglo, et depuis cette année les eaux pluviales également. La gestion du réseau de distribution de l'eau potable est assurée par le syndicat du Mont Louvet (SIDEF).

L'ordre du jour des dernières réunions de la commission a été particulièrement fourni par différents sujets :

- la circulation devant l'école,
- l'accompagnement des travaux de la Grande rue,
- l'examen de diverses demandes ou remarques émises par des administrés de notre commune,
- les travaux de réfection ou d'entretien (trottoirs rue de la Roseraie, puisard place des Terrières, enrobé impasse Lagille, avaloir au Hameau) par ailleurs retenus et planifiés pour cette fin d'année

Et les travaux de la Grande rue ?

Cet aménagement, qui a fait l'objet de diverses interventions préalables et nécessaires sur les réseaux comme l'éclairage public, a vu sa première tranche terminée et mise en service cet été. Elle s'étend du carrefour de la place du Commerce à la sortie de Sarry en direction de Moncetz.

Une « zone 30 » (limitation de la vitesse des véhicules à 30 km/h) permet ainsi aux piétons de traverser les voies concernées sans matérialisation particulière. Seul un guidage destiné aux malvoyants est en place. Vous pourrez aussi remarquer que la priorité à droite est la règle dans cette zone. La « zone 30 » sera étendue jusque l'accès à la pharmacie.

On attend la complète réalisation de l'aménagement pour Noël !



Nous pourrons ainsi mettre fin aux déviations tant dérangeantes pour les riverains et usagers. La Grande rue présentera alors un environnement qui apportera satisfaction quant aux conditions de circulation des véhicules et des piétons.

Le carrefour de la route de Sogny et de la Grande rue est équipé d'un petit giratoire.

Un plateau surélevé est créé au niveau des Carouges afin de limiter la vitesse excessive et sécuriser le débouché de la piste cyclable.

Cette commission est ouverte à la participation de Sarrysiens non élus et volontaires.

La commission voirie et le conseil municipal tiennent à rendre hommage à 2 personnes qui se sont investies pour le bien de la commune :

Monsieur Pierre PASTRES décédé en 2019, a été un fidèle de la commission pendant plusieurs mandats. Ses avis pertinents ont été source d'échanges au sein du groupe. Merci Pierre pour ton investissement.

Monsieur Bernard JOLY nous a quitté en octobre dernier ; lui aussi fidèle de la commission. Il était volontaire pour le compte-rendu de séance. Il a su partager ses idées, parfois en appelant directement le responsable et a été l'auteur de quelques projets déjà bien aboutis. L'environnement était aussi parmi ses préoccupations et il participait régulièrement aux journées de ramassage des déchets. A toi aussi, Bernard, encore un grand merci !



ZONE DE RENCONTRE

Une concertation est menée dans le but de recueillir l'avis sur un avant-projet relatif à la création d'une « Zone de rencontre » dans la rue du Thermot, au niveau des écoles.

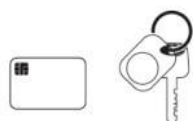
Les enseignants, parents d'élèves, riverains directement concernés ou impactés, conseil municipal, commerçants, société de transport des enfants de Moncetz... sont consultés.

i A l'issue de cette concertation, la commune décidera de l'opportunité de sa réalisation.
Le dossier de concertation est disponible sur notre site Internet <http://sarry-champagne.net/zdr>

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée par le SIEM sur le parking de la salle des fêtes Michel LAURENT.

4 possibilités pour recharger votre véhicule :

POUR LES ABONNÉS : 3 MODES D'IDENTIFICATION AU CHOIX



Passer votre carte ou votre badge sur le lecteur



Sélectionner votre borne sur l'application Virta



Envoyer Virta suivi du numéro de borne au 36199

NON ABONNÉS



Se connecter sur le site modulo.charge.virtaglobal.com/ numéro de borne



Toutes les explications sont disponibles sur notre site :

<http://sarry-champagne.net/modulo.pdf>

Modulo
mobilité durable locale





La commission Urbanisme

La commission Urbanisme est composée de 7 élus dont la responsable est Sylvie REGNIER (adjointe au maire).

Le rôle de cette commission est de suivre les projets sur la commune et les transactions du foncier communal.

Depuis sa constitution, la commission a eu l'occasion d'examiner un projet de cession d'une parcelle (terre agricole) qui pourra se concrétiser à la suite de l'approbation du conseil municipal du 9 novembre 2020.

Un projet de lotissement situé rue Haute a fait l'objet d'un examen par les membres de la commission et le dossier de demande de permis d'aménager comprenant 12 lots, a été déposé fin septembre. Il est en cours d'instruction par le service urbanisme de Châlons-Agglomération.

La troisième phase du lotissement du Jardin des Vignes (illustration ci-dessus) est autorisée et les terrains sont d'ores et déjà proposés à la vente par Nord Est Aménagement Promotion. Vous trouverez ci-dessous le plan de ce projet.





Commune de Sarry
 Place de la Mairie 51520 Sarry
 Tél: 03.26.65.87.02 - Fax: 03.26.65.94.02
 Mail: contact.mairie@sarry-champagne.net
 www.sarry-champagne.net

CHÂLONS AGGLO
 Système d'Information Géographique
 sig@châlons-agglo.fr
 Plan libre de droits

Informations pratiques

ECOLES

- Garderies cantine 03 26 26 54 04
- Maternelle 03 26 64 14 68
- Élémentaire 03 26 64 55 58

POINT POSTE : «le Petit Sarrysien», place du Commerce 03 26 64 51 51, Bureau de Poste Croix Dampierre à Châlons 03 26 26 31 60

TRANSPORTS URBAINS SITAC 03 26 69 59 00
 Penser à créer une carte pour les enfants scolarisés.
 Rechargements disponibles au Petit Sarrysien.

TRI ET VALORISATION DES DECHETS

- N° vert 0800 875 615
- Déchèterie de Châlons 03 26 21 77 85

URGENCES

- Urgence 112
- SAMU 15
- POLICE 17
 Commissariat (Châlons) 03 26 66 27 27
- POMPIERS 18
- Centre anti-poisons Nancy 03 83 32 36 36
- Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés : 15

EAU POTABLE 03 26 68 25 55
 en dehors des heures de bureau : 06 87 74 78 71

ASSAINISSEMENT Astreinte au 09 69 32 35 54

GAZ Sécurité dépannage 0800 473 333

ELECTRICITE Sécurité dépannage 0800 333 051



La commission Environnement - Cadre de vie

La commission Environnement - Cadre de vie est composée de 13 membres dont 8 issus du conseil. Le responsable est François DOMMANGE (adjoint au maire). Chacun peut être co-responsable, s'il choisit de copiloter un sujet particulier.

De nombreux projets ont émergé au sein de la commission Environnement - Cadre de vie de Sarry. Le groupe n'oublie pas l'entretien régulier de notre cadre de vie, travail réalisé par le personnel technique. Ces personnes l'assurent au quotidien, dans leurs diverses tâches (tonte, fleurissement, désherbage manuel, taille, peinture, voirie...).

La commission a tenté de vous donner un premier rendez-vous, le samedi 3 octobre pour l'inauguration de la borne de recharge électrique et un salon du véhicule électrique.

Un des membres, Steeve, est convaincu que l'électrique a sa place dans les déplacements locaux et peut l'être encore plus à l'avenir pour les plus grands parcours grâce à des batteries plus importantes, des bornes rapides, en attendant l'hydrogène.

Les mesures sanitaires n'ont pas permis d'organiser cet événement qui sera reprogrammé dès que les conditions seront améliorées.

Autre projet : décliner une charte de bon voisinage au niveau local en associant tous les acteurs du village : citoyens, agriculteurs, entreprises, commerçants....

Un marché de producteurs locaux a été organisé le dimanche 8 novembre (photo ci-dessus) avec animations et présentation de spécialités régionales. Alexandre, déjà impliqué dans une association de producteurs bio s'est chargé de mettre en musique cet événement en concertation avec le groupe.

Une autre idée : aider à faire germer les projets des Sarrysiens pouvant améliorer la qualité de vie du village... Initiatives sarrysiennes ! A vos marques !

Océane, benjamine du groupe, mène un projet qui lui tient à cœur : implanter des nichoirs dans les arbres de Sarry.

Jean-Claude soutient le projet LEADER, pouvant accompagner financièrement des opérations d'aménagement du territoire.

Sylvie, Sandrine, Antoine... : **le petit groupe motivé a encore de nombreuses idées à dévoiler et à mettre en œuvre, tout au long de ces 6 années de mandat.**

Petits rappels

Profitez du temps clément pour effectuer les derniers travaux d'entretien des haies (en limite de propriété) et de ramassages de feuilles.

En cas de chute de neige, pensez également à déneiger vos trottoirs.

Depuis le 1er octobre 2020, une carte d'accès à la **déchèterie** est obligatoire. Une seule carte est délivrée par foyer, pour une durée illimitée, et restera la propriété de Châlons Agglo. Elle pourra être résiliée en cas de non-respect du règlement, de dépôts sauvages ou d'incivilités sur les déchèteries. Déménagement, perte ou vol : tout changement doit être signalé dans les meilleurs délais. L'apport est limité à 3m³ par semaine pour les particuliers.

Obtenir votre carte :

- Sur internet : <https://mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries>
- En se rendant à Châlons Agglo Renseignements 0 800 875 615

Un nombre : la déchèterie collecte

20 987 tonnes/an

soit 260 kg/habitant



Lors d'une réunion de la commission environnement et cadre de vie, le dossier **Participation citoyenne** a été soulevé, cette action ne donnant pas totale satisfaction. En effet, après avoir testé l'adresse mail dédiée à ce service, aucune réponse n'a été obtenue.

Il est donc opportun de relancer cette action surtout pour la fin d'année propice aux cambriolages.

Pour cela, la municipalité a reçu le référent-police et son adjointe ainsi que nos référents-citoyens inscrits lors de la signature de la convention, le 22 juillet 2015. Trois personnes sur les six ont souhaité continuer à participer.

Pour compléter le dispositif, trois nouveaux référents-citoyens seraient les bienvenus pour représenter certains quartiers, tels que Balavoine ou lotissement des vignes. Les personnes disponibles et volontaires peuvent se faire connaître en mairie.

Le signalement par SMS pourra compléter le dispositif actuel. Une communication spécifique sera adressée ultérieurement.

En dehors des heures ouvrées et dans tous les cas après 20h30, il est préférable d'appeler le commissariat au 03 26 66 27 27 ou en cas d'urgence, le 17, de vous présenter et d'expliquer ce que vous avez remarqué et les numéros d'immatriculation que vous avez pu relever.

Les réseaux sociaux sont aussi un bon moyen d'informer vos voisins.

Nous vous rappelons qu'il existe une « opération tranquillité vacances » qui fonctionne toute l'année. Cette action a pour but de faire surveiller votre propriété lors de vos absences prolongées. Vous pouvez vous inscrire par Internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> quand vous vous absentez quelques jours de votre domicile. Une patrouille de police vérifiera les abords de votre propriété pendant votre absence.

Lors de cette rencontre avec notre référent-police, il nous a été fait un bilan sur les incivilités relevées à Sarry, de janvier à septembre 2020, en comparaison à la même période en 2019 : 9 tentatives de cambriolages en 2019 et autant en 2020, dont :

- 1 vol à la tire en 2019
- vol à la roulotte : 3 en 2019, 4 en 2020
- vol en commerce : 2 en 2020
- 1 vol de véhicule professionnel en 2020.

Si vous voulez participer à l'amélioration de la sécurité de tous, renforcez votre vigilance autour de vous, communiquez ou impliquez-vous dans le système en vous inscrivant à la mairie comme citoyen référent.



La commission Finances

La commission Finances est composée **uniquement de personnes issues du conseil municipal : 7 personnes y participent.** François DOMMANGE (adjoint au maire) est le responsable de la commission.

L'objectif principal de cette commission est de préparer un budget prévisionnel communal et de surveiller les dépenses et recettes inscrites. Cette commission se réunit environ 4 à 5 fois par an : 2 à 3 fois pour préparer le budget et deux à trois fois pour suivre les données ou pour l'adapter aux changements, en cas de besoin.

Le budget prévisionnel 2020 a été voté par la précédente équipe municipale, fin février.

Avec la crise de la COVID-19, quelques comptes ont été bouleversés :

- les locations de salle des fêtes ont été réduites d'environ 5 000 €,
- l'exonération de loyer pour les commerçants s'élève à environ 4 000 €,
- les recettes nettes de cantine, garderie, périscolaire ont baissé de 20 000 € (les frais de personnel étant incompressibles),
- les achats de masques, produits d'entretien et gel hydroalcoolique s'élèvent à 9 000 €.

Conséquences : toutes ces recettes en moins ou ces dépenses imprévues ont amené la commission à reporter les travaux de la rampe d'accès du cimetière en 2021, afin de maintenir un budget équilibré.

Malgré ces changements, des investissements prévus au budget primitif ont été réalisés. Ce sont :

- un défibrillateur pour la salle des fêtes
- un radar pédagogique

- une alarme incendie pour l'école élémentaire et l'école maternelle
- une modification de l'alarme incendie de la salle des fêtes
- des panneaux de signalisation
- un tracteur équipé d'une fourche frontale
- des suspensions florales
- 2 éco-désherbeurs à brosse mécanique
- un ensemble de tables et chaises pour une classe de l'école élémentaire
- une table de ping-pong à l'école élémentaire
- le remplacement de 18 luminaires rue Haute
- la poursuite des travaux de la Grande rue

Au niveau de la section fonctionnement :

- l'aménagement d'un espace Billard au club omnisports suite à la vente du local rue du Thermot (prévue pour la fin d'année 2020)
- ENT (espace numérique de travail) pour l'école élémentaire

La commission recherche de nouvelles recettes. Le conseil municipal a voté une augmentation du taux de la taxe locale d'aménagement, payée par les propriétaires lors de nouvelles constructions. Ces personnes ne contribueront pas au fonctionnement de la commune. En effet, la taxe d'habitation étant en cours de disparition, la compensation de l'État est fixée sur la base perçue en 2018.

L'étude de mise en place de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux, en collaboration avec la commission bâtiment et environnement, pourrait être une solution économique et écologique, à terme.



La commission Bâtiments

La commission Bâtiments est composée de neuf membres : quatre élus, quatre Sarrysiens non élus et un représentant des services techniques.

André LEBLANC (adjoint au maire) est responsable de cette commission accompagné par Claude BERTHON (conseillère municipale) comme co-responsable.

Cette commission a pour but d'examiner la priorisation des travaux et aménagements permettant l'entretien, la sécurisation et la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, la salle du colombier, la salle des fêtes, le centre commercial (copropriétaire), le groupe scolaire, le club omnisport, les locaux de l'Eveil, la bibliothèque, le gymnase, les services techniques, le presbytère et la salle de réunion, la grange rue du Thermot, la maison d'habitation à l'école ainsi que l'entretien de l'église.

Cette commission assure également le suivi des aires de sports ainsi que des cimetières, en relation avec les autres commissions.

La première réunion a permis de proposer la réalisation de travaux qui sont effectués en régie par notre personnel communal ainsi que la mise en conformité de la salle des fêtes par la pose

d'un limiteur de bruit (92dB). La pose d'équipement de sécurité dans le groupe scolaire et dans les locaux des services techniques était également à l'ordre du jour. L'ensemble de ces projets est aujourd'hui soit réalisé, soit prévu avant la fin de cette année.

Une visite de certains de ces bâtiments a été organisée pour les membres de la commission afin de mieux entrevoir les divers besoins.

Comme vous pouvez le constater, la commune possède un patrimoine bâti qu'il convient de sauvegarder, d'améliorer et de mettre, si nécessaire, en conformité avec les obligations réglementaires en vigueur.

La commission bâtiments est ouverte aux Sarrysiens non élus et volontaires pour participer aux diverses réunions (3 ou 4 par an) et apporter leur point de vue.

Un nouvel espace pour l'activité Billard

La maison située rue du Thermot (à côté des ambulances APVS) a été vendue. En effet, ce local communal était peu utilisé et nécessitait de nombreux travaux de remise aux normes. Afin de permettre la continuité de l'activité Billard, la Mairie a décidé en accord avec le Club Omnisports de Sarry de financer et d'aménager un espace dédié à l'intérieur du bâtiment communal du COS route de Sogny. Les travaux ont été réalisés en régie par le personnel technique de la commune.

Un nouveau défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle des fêtes Michel Laurent, en complément de celui situé près de l'entrée du gymnase de la Blaise.





La commission Affaires Scolaires

La commission Affaires scolaires est composée de six élus de la mairie de Sarry, deux de la mairie de Moncetz-Longevas et un représentant des parents d'élèves (nouveau mandat de ce mandat). Le délégué DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) est également membre de la commission.

Armelle MONTEL-MARQUIS (adjointe au maire) est responsable de cette commission et assistée de Céline GUERSILLON et Jérémy MAUWARIN (conseillers municipaux).

La commission affaires scolaires a pour but de :

- s'occuper de la mise en place du périscolaire : les garderies (matin, midi et soir), la cantine, les activités, l'aide au devoir,

- proposer au conseil municipal des modalités de fonctionnement, les différents tarifs,
- vérifier le bon fonctionnement du périscolaire et proposer des formations au personnel,
- assister aux conseils d'écoles,
- faire le lien avec l'école : être à l'écoute de l'ensemble du personnel en ce qui concerne les demandes de travaux, matériels à acquérir ou à renouveler ou les aménagements nécessaires...
- élaborer et suivre la convention avec la mairie de Moncetz-Longevas relative à la gestion du groupe scolaire.

L'école maternelle accueille 2 nouvelles enseignantes :

- Madame SCHLOSSER remplace madame DESCHAMPS (directrice) en congé maladie, suivi d'un congé maternité
- Madame GRELAI remplace madame PANNETIER-GOFFIN (congé maternité)

72 élèves dont 15 de Moncetz-Longevas sont inscrits :

- 26 en petite section avec madame GRELAI
- 23 en moyenne section avec madame FREYERMUTH
- 23 en grande section avec madame SCHLOSSER

L'école élémentaire accueille mesdames LADJMI et PAROISSIEN ainsi que monsieur SCHLOSSER

149 enfants dont 30 de Moncetz-Longevas sont inscrits :

- 24 CP avec mesdames STANDFORD et LADJMI
- 25 CE1 avec madame MATHERON
- 25 CE1-CE2 (10+15) avec monsieur PRUVOST
- 25 CE2-CM1 (12+13) avec mesdames SANCHEZ et LADJMI
- 22 CM1-CM2 (12+10) avec mesdames PAROISSIEN et LADJMI
- 28 CM2 avec monsieur SCHLOSSER



Durant la période estivale, l'équipe technique municipale a installé une table de ping-pong dans la cour de l'école élémentaire.

Désormais, au cours des récréations, les enfants peuvent s'entraîner et se défier !

La commission Affaires Scolaires

Corinne GANDI et Isabelle ROBERT prennent leur retraite

Corinne GANDI a commencé sa carrière en 1981.

Elle effectue alors de nombreux remplacements dans tout le département et dans tous les cours puis elle exerce à Fagnières jusqu'à la fermeture du poste.

Elle arrive alors à l'école élémentaire de Sarry, en 1996.

Elle prend à cœur la réussite de tous les enfants et établit des parcours personnalisés en mathématiques.

Elle a su s'adapter aux évolutions de l'informatique avec l'utilisation des tablettes par les enfants et la mise en place d'une classe virtuelle pendant le confinement.

Il est l'heure maintenant pour Corinne de consacrer davantage de temps à sa famille.

Elle compte faire des travaux dans sa maison, du jardinage, du tir à l'arc et de la plongée. Elle voyagera mais un peu plus tard lorsque ses deux filles auront fini leurs études et lorsque son mari sera en retraite.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite bien méritée qui sera active, ses projets étant très nombreux.



Isabelle ROBERT a également commencé sa carrière en 1981.

Elle a continué à exercer à partir de 1987 en tant qu'institutrice spécialisée et cela jusqu'en 1999.

L'envie de retrouver une classe a été la plus forte et elle est arrivée dans ce cadre en 2002 à Sarry.

Elle a pris en charge un cours préparatoire, cours qu'elle a beaucoup aimé, particulièrement quand elle voyait des étoiles dans les yeux des enfants qui découvraient qu'ils arrivaient à lire seuls.

C'était pour elle un cours très motivant et elle n'a pas hésité à changer plusieurs fois de méthode de lecture pour apporter des nouveautés intéressantes aux enfants.

Elle a connu également différentes évolutions et la classe virtuelle.

Maintenant, elle se donne une année pour se poser, vivre sans contrainte.

Elle va s'occuper de ses proches puis bricolera, fera des randonnées, assistera à des conférences, voyagera.

Nous lui souhaitons une retraite reposante, épanouissante qui est bien méritée.



La commission Affaires Sociales

La commission des Affaires sociales est composée de neuf membres parmi les élus. Jeannine ANDRÉ (conseillère municipale déléguée) est responsable de cette commission accompagnée par Armelle MONTEL-MARQUIS (adjointe au maire) comme co-responsable.



Cette commission a pour but de gérer toutes les actions sociales sur la commune, de suivre et d'accompagner les personnes vulnérables, de créer du lien et d'organiser différentes manifestations.

Les actions de la commission Affaires sociales :

173 participants au repas des anciens du 19 janvier 2020. Journée très conviviale appréciée par tous (repas et animation).

Le repas pour l'année 2021 est annulé, vu le contexte sanitaire actuel dû à la COVID-19.

Les membres de la commission ont effectué des démarches auprès d'une quarantaine de personnes vulnérables, suite au plan canicule (contacts téléphoniques et visites).

Des contacts auprès de ce public ont également été effectués pendant les périodes de confinement et se poursuivent tout au long de l'année.

Le CLIC (centre local d'information et de coordination office des seniors), un service dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans et à leur famille, a enregistré en 2019, le suivi de 45 personnes de Sarry. Cela représente 171 entretiens (visite à domicile, au centre, à l'hôpital, par téléphone, courrier ou mail), en coordination avec la commission des affaires sociales.

Cette année avec les contraintes dues à la COVID-19, la commission des affaires sociales a dû annuler avec regrets différentes activités (marche rose, Téléthon, rencontre intergénérationnelle). Des réflexions sont en cours pour l'organisation des restos du cœur de janvier prochain.

Les membres de la commission Affaires sociales sont à l'écoute des Sarrysiennes et des Sarrysiens. Si vous ou vos proches ont besoin d'être accompagnés, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.



La commission Sport - Culture - Loisirs

La commission Sport - Culture - Loisirs est composée de 7 élus dont la responsable est Sylvie REGNIER (adjointe au maire).

La commission n'a pas pour vocation de se substituer ni de s'immiscer dans le fonctionnement des associations mais bien au contraire de les accompagner. Avant tout, être partenaire dans leurs projets et les soutenir pour pérenniser ce tissu associatif qui fait la renommée de Sarry.

Outre la mise à disposition par la mairie, des différents locaux et infrastructures, le rôle de cette commission est de soutenir, d'accompagner les associations dans leur projet, de fédérer et de mutualiser les idées et les moyens. Une première réunion avec tous les responsables d'associations

s'est tenue le 9 octobre dernier, chaque responsable a pu s'exprimer librement.

Malgré les contraintes dues aux conditions sanitaires (difficulté de trouver des salles adaptées pour la mise en place de protocole), les associations œuvrent pour offrir activités, services et manifestations dans la mesure du possible. Il est toutefois à noter une baisse de fréquentation et à regretter les différentes annulations ou impossibilités de proposer spectacles (théâtre...) ou toute manifestation.

L'ensemble des responsables présents ont partagé le fonctionnement proposé par la commission et souhaitent relancer le **forum des associations** dont la date et la formule restent à déterminer ensemble.

Une aire de jeux, financée par l'amicale des fêtes, a été installée en haut du lotissement des jardins des vignes. Ces équipements sont destinés aux jeunes enfants sous la responsabilité des parents. Afin de préserver cet espace et le bien-être du voisinage, il est strictement interdit de détourner ces

équipements de leur destination première. En effet, certains enfants plus âgés ne respectent pas les lieux (usage inapproprié, salissement, dégradation ...). Il en va de la sécurité des enfants et de la responsabilité des parents en cas d'accident.

i Retrouvez plus d'infos sur le site de la mairie <http://sarry-champagne.net/les-associations.php>

L'association **Familles Rurales des deux Villages de la Blaise** a renouvelé son bureau et Fabrice CAPY (Sarrysien) a été élu président. Souhaitons bonne

continuation à cette association qui œuvre principalement pour le fonctionnement des centres aérés, un service fort apprécié de tous.



**CHÂLONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO**



Châlons-en-Champagne Agglo

Les 91 membres (dont 40 suppléants) élus par chacune des 46 communes se sont réunis le 18 juillet dernier, pour l'installation du Conseil Communautaire.

Lors de cette réunion, le Président, Jacques JESSON, a été élu ainsi que les 11 vice-présidents.

Pour travailler, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur des commissions thématiques.

Elles sont chargées d'étudier les questions qui relèvent de leur domaine, ainsi que les dossiers soumis au Conseil Communautaire. Elles débattent sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre. Elles ne disposent pas d'un pouvoir de décision mais elles émettent des avis et formulent des propositions qui seront soumis au Bureau Communautaire, puis au Conseil Communautaire sous forme de délibérations.

Chaque conseiller communautaire participe à une commission.

En ce qui concerne notre commune, **Hervé MAILLET** fait partie de la commission politique de l'eau et espaces naturels et **Sylvie RÉGNIER** de la commission sport, culture et tourisme.

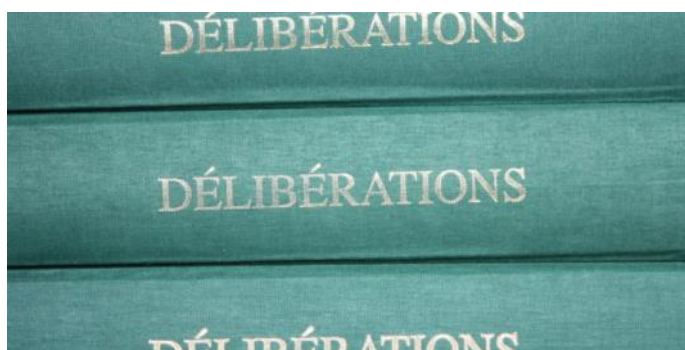
Pour toute information, vous pouvez consulter chalons-agglo.fr

Huit commissions ont été créées

- Affaires générales et budgétaires,
- Développement économique et durable,
- Habitat et cohésion sociale,
- Affaires scolaires, périscolaires et enseignement supérieur,
- Sport, culture et tourisme,
- Transports, mobilités et infrastructures,
- Politique de l'eau et espaces naturels,
- Environnement, biodiversité et déchets.

Un(e) président(e) est élu(e) pour chacune d'elles.





Les délibérations du Conseil municipal
sont consultables en mairie,
sur le tableau prévu à cet effet
dans le hall d'accueil
et sur

<http://sarry-champagne.net/le-conseil-municipal.html>

Les délibérations du Conseil Municipal

16 décembre 2019

- Décision modificative Budget 2019 : virement de crédits
- Travaux de sécurité routière Grande rue, tranche optionnelle : demande de subvention au titre de la DETR

27 janvier 2020

- Maintien d'un adjoint au maire dans ses fonctions

9 mars 2020

- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019
- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- Budget 2020
- Vente de l'immeuble cadastré AB 322, 2 rue du Thermot
- Lancement d'une procédure formalisée pour un marché de fourniture et pose de matériel de signalisation routière verticale sur voirie. Constitution d'un groupement de commandes

11 mai 2020

- Participation de la Commune au dispositif DIRECT TRESO de la Communauté d'agglomération
- Exonération des loyers d'avril et mai 2020

25 mai 2020

- Installation du Conseil municipal
- Election du maire et des adjoints
- Délégations au maire de certaines attributions du Conseil municipal

8 juin 2020

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers délégués
- Election des délégués de la Commune auprès du SIEM
- Désignation d'un délégué du Conseil municipal au CNAS
- Constitution de la Commission d'appel d'offres
- Formation des Commissions communales

29 juin 2020

- Taux de fiscalité 2020
- Lancement d'un groupement de commandes en appel d'offres – entretien des espaces verts
- Constitution de la Commission communale des impôts directs
- Tarifs cantine 2020/2021
- Organisation et tarifs des services périscolaires 2020/2021
- Cession à la commune de la parcelle AD62
- Prêt relais TVA à taux fixe : travaux d'aménagement de la Grande rue ; tranche optionnelle
- Prêt à moyen terme : travaux d'aménagement de la Grande rue ; tranche optionnelle
- Décision modificative – budget 2020

9 novembre 2020

- Vente d'une parcelle de terre agricole
- Vente du minibus
- Avenant au marché Accessibilité travaux de l'église
- Présentation du rapport d'activités 2019 de Châlons-Agglomération

jusqu'aux piliers de la première arcade, ces mêmes piliers ayant
 été reconstruits de fond en comble jusqu'à leurs chapiteaux par M^{rs}
 Les Décimateurs de Sarry, les deux chapelles de la Vierge et de Saint
 Julien autrefois dite de Saint Nicolas reconstruites aux frais des Décimateurs
 jusqu'à la hauteur marquée par les pierres en saillies conformément
 occupé est articulé dans la fenêtre en retraite au toit de la tour de
 chœur le... La voûte du chœur, la tour, et la couverture
 du clocher ayant été reconstruits aux frais communs des Décimateurs et des
 habitants qui doivent par la même sentence valablement et pour la dite part

Hier... Sarry

de flânes, et Malwan Vicaires Guoramp du diocèse et par M^{rs} Les Curés
 et Vicaires de la conférence de M^{rs} Germain La Ville, après la quelle benediction
 Moudit Signour a officé pontificalement.

Sancto Spiritum omnipotentem dominum conservam in eternum inopollutam
 dominum istam
 Thibault
 Curé de Sarry. Doire de Sarry.
 lef hâteau.

Le 28 août 1781 a dû être un grand jour pour Sarry...

Afin d'en garder la trace, Monsieur le curé l'a raconté dans le registre paroissial des naissances, mariages et sépultures (dont un extrait est repris ci-dessus).

Ce texte indique que dans les années précédentes, l'église avait subi d'importantes réparations :

...les piliers de la première arcade, ces mêmes piliers ayant été reconstruits de fond en comble jusqu'à leurs chapiteaux, les deux chapelles de la Vierge et de Saint Julien autrefois dite de Saint Nicolas, la voûte du chœur, la tour et la couverture du clocher...

Ces travaux ont été effectués aux frais communs des décimateurs et des habitants.

Monseigneur l'évêque en personne est venu à Sarry, en son église, célébrer l'évènement par une

messe pontificale. Il était assisté par tous les prêtres des environs.

A noter qu'il est dit de l'évêque qu'il a célébré pontificalement ou qu'il a pontifié. Les décimateurs cités dans le texte étaient les personnes chargées de percevoir la dîme (impôt perçu par le clergé).

Il est certain que toute la population du village assistait à la cérémonie.

Si vous possédez des témoignages d'évènements (école, commerces, vie quotidienne, personnage, etc...) concernant notre village, ou tout autre suggestion, exemple : portrait d'un Sarrysien ou d'une Sarrysienne (personnalité, art, sportif ...), vous pouvez contacter la mairie.



Etat civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune.

Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus de la part des familles.

Naissances

17 novembre 2019 CABURET Paul
 1er janvier 2020 GÉRARD Sacha
 25 janvier 2020 ALVES DE PINHO Ruben
 20 février 2020 LEGROS Ezra
 30 avril 2020 SÉBILLE BUISSON Simon
 10 mai 2020 GARRIDO Niya
 19 mai 2020 KECHKHUASHVILI Luka
 13 août 2020 CIBOIS Arthur
 3 septembre 2020 DUBOIS Alyssa
 20 septembre 2020 MAUGIN Mya
 3 octobre 2020 COUAILLIER Romy
 10 octobre 2020 PRUDENCE Isaac
 16 octobre 2020 GUITTON Mia

Mariages

13 juin 2020 MANSARD Geoffroy
 et DÉGARDIN Cyrielle
 22 août 2020 CHAHDI Chakire
 et BOULEFRED Soraya

Décès

6 décembre 2019 MAURY Eric
 29 décembre 2019 BRUYANT Sylviane
 14 janvier 2020 GALLOIS Solange
 4 février 2020 BROUSSEAU Paul
 8 février 2020 BOSSUS Josiane
 11 février 2020 THENOT Henri
 14 avril 2020 CATRY Ginette
 15 avril 2020 PASTRES Colette
 5 mai 2020 ARNAUD Francis
 2 juillet 2020 INCONSTANT Roger
 6 juillet 2020 CLÉMENT Jean-Marie
 13 juillet 2020 ROBIN Michel
 12 août 2020 BRAUNSHAUSEN Roger
 17 août 2020 THIVET Michaël
 11 septembre 2020 BERNAST Bruno
 27 septembre 2020 ESTHER Jackie
 5 octobre 2020 JOLY Bernard



designed by freepik.com

Dans ce numéro,
nous avons décidé de proposer
deux recettes !

Laissez-vous tenter,
n'hésitez pas à partager
vos réalisations
en postant un message sur notre
page Facebook
Sarry.Marne.Officiel

Recettes

Gâteau aux pommes et 4 épices

Ingrédients

- 5 petites pommes
- 90 g de beurre très mou
- 90 g de crème fraîche
- 3 œufs
- 150 g de sucre
- 150 g de farine
- 1 cc de quatre épices (épices à pain d'épice)
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/2 sachet de levure chimique
- Amandes effilées
- 1 cuillère à soupe de cassonade

Préparation : 15 minutes

- Mettez le beurre dans un saladier et mélangez-le à la crème fraîche
- Versez les sucres et fouettez pour faire blanchir et épaissir
- Ajoutez les œufs puis la farine, la levure et les quatre épices.
Mélangez entre chaque ajout
- Versez la pâte dans un moule à manqué
- Lavez, épluchez puis épépinez les pommes
- Disposez les quartiers de pommes sur la pâte
- Parsemez d'amandes effilées puis de cassonade et faites cuire 35 minutes et laissez refroidir sur une grille avant de déguster

Cuisson : 35 minutes
(four préchauffé à 180°)

Gâteau moelleux aux noix

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 tasse de noix décortiquées
- 125 g de sucre
- 125 g de farine
- 100 g de beurre
- 3 œufs
- 1 cuillère à café de levure chimique
- De la confiture d'abricot
- Quelques cerneaux de noix pour la décoration.

Préparation : 15 minutes

- Faites ramollir le beurre, sans le faire fondre. Travaillez-le avec le sucre et les jaunes d'œufs
- Ajoutez la farine tamisée avec la levure, puis la tasse de noix finement hachées
- Fouettez les blancs d'œufs en neige, puis mêlez-les délicatement à la pâte
- Beurrez et farinez un moule à manqué de 22 cm de diamètre et versez-y la préparation
- Faites cuire à 160 ° (thermostat 4-6) pendant 45 mn en vérifiant la cuisson avec un couteau

Pour finir :

- Démoulez à chaud et nappez le gâteau instantanément d'une fine couche de confiture d'abricots
- Décorez de quelques cerneaux de noix et laissez refroidir. Les gourmands ajouteront des pépites de chocolat dans la pâte.

Cuisson 45 mn (four préchauffé à 160 °)

Cet espace est réservé
aux listes
représentées
au sein
du Conseil Municipal.

Tribune libre

Ensemble pour l'avenir de Sarry

Cette seconde période COVID que nous vivons impacte chacun d'entre nous dans nos projets, nos réactions, nos états d'humeur. Les actions sont plus difficiles à mener, voire annulées. Malgré cela nous essayons de tenir le cap.

Cette année 2020 s'est révélée être une année très délicate et contraignante en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Nous avons dû nous adapter et revoir l'organisation du travail de l'ensemble du personnel afin d'assurer les missions quotidiennes, l'accueil scolaire (en respectant les mesures sanitaires imposées) et surtout de réaliser les projets prévus.

Les travaux en cours ont été poursuivis et bien d'autres sont en réflexion.

Cette crise n'épargne pas nos commerces, poumon de notre village. Le marché d'automne organisé dernièrement a rencontré un franc succès. D'autres mesures d'accompagnement sont à l'étude pour soutenir au mieux nos commerçants.

Notre équipe reste à l'écoute de toutes les Sarrysiennes et tous les Sarrysiens et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sylvie RÉGNIER

Tribune du groupe Sarry C'est Vous porté par B.Brémont

Garder espoir, s'armer de patience et demain sera meilleur

En ces temps troublés, nous avons appris hélas à nos dépens que l'on ne pouvait pas rire de « toux ».

Nous souhaitons que chaque Sarrysienne et chaque Sarrysien puissent traverser cette période avec espoir, confiance et de façon sereine. Une pensée particulière pour nos aînés, qui pour beaucoup d'entre eux, sont frappés par la solitude et l'absence de lien social que nous impose cette période si singulière.

Soutenons nos commerces Sarrysiens en favorisant le commerce de proximité. Des initiatives d'entraides entre commerçants ont été mises en place et nous les saluons.

N'oublions pas nos associations Sarrysiennes, qui animent la commune depuis de nombreuses années, elles aussi en difficultés. Notre tissu associatif est l'une des forces de notre commune.

La concertation, l'écoute et l'ouverture d'esprit que nous portons devront nous guider pour espérer de jours meilleurs. Que ces valeurs puissent être partagées par tous.

Soyons solidaires, unis et résilients,
Ensemble nous réussirons.

Antoine Lepaulmier, Bruno Brémont,
Marina Hubert, Sandrine Adnot

La commission Information est dirigée par Sylvie RÉGNIER (adjointe au maire).

La commission Communication numérique est pilotée par Laurent TAPIN (conseiller municipal délégué) et Jérémy MAUUARIN (conseiller municipal).

Lecteurs du Sarrysien, savez-vous que la commune déploie de nombreux moyens de communication pour vous informer sur la vie au village ?

Les commissions Information et Communication numérique

Outre ce format papier, la communication numérique permet d'informer au quotidien.

En complément des employés municipaux, deux conseillers rédigent ou recherchent chaque jour les informations qui peuvent vous intéresser, et les diffusent.

Le Sarrysien est édité deux fois par an, à 950 exemplaires. Chaque numéro est le fruit de plusieurs réunions éditoriales qui permettent la création, la relecture, la mise en page et les corrections. Une équipe de 8 personnes compose la commission Communication, ouverte au public.



Le panneau d'informations numériques a été installé en 2019 : il diffuse différents messages au fil de la journée. Il peut être mis à jour en temps réel.



Le site <http://sarry-champagne.net> est une mine d'informations sur la vie de la commune : village, administration, associations, histoire, informations pratiques... Il reçoit 2.500 visites par mois, par 1.300 visiteurs différents

Née au début du premier confinement, afin de transmettre l'information au plus grand nombre, la page Facebook Sarry.Marne.Officiel diffuse des informations sur la commune et relaie des publications officielles régionales et nationales. Elle compte plus de 730 abonnés.



Enfin, vous pouvez installer l'application CityAll sur votre smartphone ; elle diffuse des alertes ou des informations sur le village.



Fil d'actualités
Toute l'actualité de la ville

Journal électronique
Le panneau dans ma poche

Ma mairie
Informations pratiques

Météo
Météo de la ville

Commune de Sarry
contact.mairie@sarry-champagne.net
Horaires d'ouverture
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Accueil téléphonique du lundi au vendredi
03 26 65 87 02
Consultez la page Facebook officielle "Mairie de Sarry".

Le 28 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'abonnés aux informations importantes de Sarry, nous vous adressons ce message.

La bibliothèque ouverte au public
La Bibliothèque Municipale de Sarry vous accueille à nouveau avec plaisir, dans le respect des gestes barrières à compter du SAMEDI 9 OCTOBRE.
Le drive littéraire et le portage restent en place pour les personnes le souhaitant.

Afin de faire entrer l'information dans les foyers Sarrysiens le plus rapidement possible, nous avons créé, en 2017, le courriel d'informations. Près de 230 mails ont déjà été diffusés.



Les employés communaux ont permis à la place du Commerce de retrouver de belles couleurs en ce début d'automne



Les travaux de la Grande rue touchent à leur fin. Premiers retours en images...

